

COMITÉ SYNDICAL

Date convocation: 31 mars 2025

Date de la séance : 08 avril 2025

Les membres en exercice

sont: 36 Quorum: 19

Membres présents : 21 Membres représentés : 5

(Pouvoirs)

Total votants: 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 08 avril 2025 à 19h00

L'an deux mil Vingt-cinq, le 08 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

<u>ĒTAT DE PRÉSENCE</u>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL BRIARD

Présents: Mme.PERIGAULT Isabelle

COMMUNAUTÉ

D'AGGLOMÉRATION DE MARNE ET GONDOIRE

Mme. CHEVALLIER Sylvia M. COLAISSEAU Olivier Mme. CROISIER Rébecca (suppléante de M. COMPARET Philippe) M. DA SILVA Manuel M. DJIGO Alioune M. ELOUNDOU Zavier Mme. GENDRE Geneviève Mme. LEFORT Martine M. SIMON Laurent M. MACLE Claude (suppléant de M. SALVAGGIO Tony), Mme SMAGIEL Evelyne (suppléante de M. JAHIER Patrick)

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION Présents:

Présents:

M. ARNAUD Serge M. CHARPENTIER David M. CHEVALIER Luc M. FOURNIER

Dominique

M.GARROUSTE Michel M. MARSAUD Cyril M.MASSON Alain M. POUPART Antoine

Mme. RESTA Simonetta

Excusés

M. AUVRELE Patrick Mme. BONNOT Valérie Mme. BOUARABA Saïda Mme. CAPDEVILA Aurore M. CHEVALIER Daniel M. COMPARET Philippe Mme. DUPRE Isabelle M. GAILLARD Julien Mme. GBIORCZYK Anne M. JAHIER Patrick M. JOUDRAIN Patrick M. KOLOPP Alain Mme. PETITOT Michèle M. PITARI Francesco M. POTTIER Jacques M. SALVAGGIO Tony M. TAUPIN-GARDIN

Patrick. Mme.TORTRAT Nathalie

Pouvoirs:

- Pouvoir de POTTIER Jacques à COLAISSEAU Olivier
- Pouvoir de GBIORCZYK Anne à ARNAUD Serge
- Pouvoir de PETITOT Michèle à LEFORT Martine
- Pouvoir de GAILLARD Julien à MARSAUD Cyril
- Pouvoir de PITARI Francesco à CHARPENTIER David

DELIBERATION N° 15/2025

OBJET: AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1612-12 et L.2121-14,
Vu le compte de gestion 2024 du receveur,

Vu le compte administratif 2024,

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	2 978 061,15 €
Dépenses	2 935 990,02 €
Résultat de l'exercice	42 071,13 €
Résultat reporté N-1	382 069,92 €
Résultat de clôture à affecter	424 141,05 €
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	170 009,11 €
Dépenses	45 077,70 €
Résultat de l'exercice	124 931,41 €
Résultat reporté N-1	155 752,73 €
Excédent de financement de la section d'investissement	280 684,14 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés.

ACCEPTE la reprise des résultats 2024 au budget primitif 2025 en autorisant les écritures suivantes :

Excédent de fonctionnement reporté (FR002) 424 141.05€
 Excédent d'investissement reporté (IR001) 280 684.14€

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun,
- Au comptable de la collectivité,

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an que dessus.

Transmis en préfecture le Pour ampliation Le Président, Olivier COLAISSEAU

